

# CONDITIONS DE BANQUE

Applicables à compter du 01 Octobre 2024

## 1. Gestion de compte Date valeur Intérêts Commissions et Frais

### 1.1 Ouverture & Clôture de comptes DZD et Devises

Gratuit

#### 1.2. Frais de tenue de compte

1.2.1. Compte Courant (Corporate)	Fin de trimestre civil	2500 DZD/Trim.
1.2.2. Compte Courant (Professionnel)	Fin de trimestre civil	2000 DZD/Trim.
1.2.3. Compte Chèque	Fin de trimestre civil	600 DZD/Trim.
1.2.4. Compte CEDAC		
1.2.4.1. Personnes physiques	Fin de trimestre civil	1250 DZD/Trim.
1.2.4.2. Personnes Morales	Fin de trimestre civil	2500 DZD/Trim. +0,1% du montant des opérations au débit
1.2.5. Compte INR	Fin de trimestre civil	2500 DZD/Trim. +0,1% du montant des opérations au débit
1.2.6. Compte Epargne		Gratuit (montant initial : 1000 DZD)
1.2.7. Compte Epargne Junior		Gratuit (montant initial : 1000 DZD)
1.2.8. Compte Epargne Non Rémunéré	Veille opération	Gratuit (montant initial : 1000 DZD)
1.2.9. Compte Epargne Daily		800 DZD/An (montant initial: 10 000 DZD)
1.2.10. Compte Associations et Coopératives	Fin de trimestre civil	2000 DZD/Trim.
1.2.11. Compte Devises	Fin de trimestre civil	Gratuit
1.2.12. Compte sans mouvement (compte dormant)	Jour opération	2000 DZD
1.2.13. Edition relevé de compte		
1.2.13.1. Personnes physiques	Jour opération	Relevé mensuel gratuit / supplémentaire : 250 DZD
1.2.13.2. Personnes morales	Jour opération	Relevé mensuel gratuit / supplémentaire : 350 DZD (+1an : 1000 DZD)
1.2.14. Diverses attestations de compte		
1.2.14.1. Personnes physiques	Jour opération	2500 DZD/Attestation
1.2.14.2. Personnes morales	Jour opération	6000 DZD/Attestation
1.2.15. Procuration / Mandataires		
1.2.15.1. Particuliers	Jour opération	1000 DZD/procuration (et à chaque changement de mandataire)
1.2.15.2. Professionnels & Corporate	Jour opération	4000 DZD/procuration (et à chaque changement de mandataire)

## 2. Opérations au CREDIT du compte Date valeur Intérêts Commissions et Frais

### 2.1. Versements Espèces

2.1.1. Versement espèces (client de l'agence)	Lendemain opération	Gratuit
2.1.2. Versement déplacé (client de la banque)	Lendemain opération	Gratuit
2.1.3. Versement déplacé (par tiers personne)	Lendemain opération	Gratuit

### 2.2. Virements reçus

2.2.1. Virement reçu d'un compte tenu par ABC-A	Lendemain opération	Gratuit
2.2.2. Virement reçu via CPI	Lendemain opération	Gratuit
2.2.3. Virement reçu via ARTS		
2.2.3.1. Virements jusqu'à un million DZD	Lendemain opération	300 DZD
2.2.3.2. Virement de 1000 000 à 5 000 000 DZD	Lendemain opération	400 DZD
2.2.3.3. Virement de 5 000 001 à 10 000 000 DZD	Lendemain opération	600 DZD
2.2.3.4. Virement supérieur à 10 000 000 DZD	Lendemain opération	2 000 DZD
2.2.4. Virement reçus de CCP /Trésor Public	Jour opération	Gratuit
2.2.5. Virement devises reçu de l'étranger		

2.2.5.1. Sur comptes devises (Corporate & Retail)	Jour opération	Gratuit
2.2.5.2. Sur comptes Dinars (Corporate)	Jour opération	Gratuit
2.2.5.3. Sur comptes Dinars (Retail)	Jour opération	Gratuit
2.2.6. Virement devises reçus par compensation	Jour opération	Gratuit
<b>2.3. Mise à Disposition</b>		
2.3.1. Mise à disposition payée en espèces	Jour opération	Gratuit
2.3.2. Mise à disposition payée par compte	Lendemain opération	Gratuit
<b>2.4. Encaissement de chèques</b>		
2.4.1. Encaissement chèque payable sur les caisses de la même agence ABC-A	Lendemain opération	100 DZD
2.4.2. Encaissement chèque payable sur les caisses d'une autre agence ABC-A	Lendemain opération	100 DZD
2.4.3. Encaissement chèque sur compte CEDAC/INR (même agence/ autre agence ABC-A)	Lendemain de règlement	250 DZD
2.4.4. Encaissement chèque normalisé (autres banques)	Lendemain de règlement	250 DZD
2.4.5. Encaissement chèque payable à l'étranger	Jour opération	0.35% Min ( de 1 000 DZD à 4 000 DZD) + frais du correspondant +frais de courrier
2.4.6. Retour de chèque impayé	Jour opération	1 000 DZD + frais du correspondant
2.4.7. Retour de chèque impayé de l'étranger	Jour opération	1 000 DZD + frais du correspondant
<b>2.5. Encaissement effets</b>		
2.5.1. Encaissement effet sur payables sur les caisses ABC-A	Date encaissement + 2 jours	100 DZD
2.5.2. Encaissement Effet payable sur les autres banques	Date encaissement + 2 jours	500 DZD
2.5.3. Représentation d'effet impayé	Lendemain de règlement	500 DZD
2.5.4. Retour effet impayé	Veille opération	1000 DZD + frais de prêtet
<b>2.6. Annulation Chèque de banque</b>		
	Lendemain opération	1000 DZD

### 3. Opérations au DEBIT du compte

#### Date valeur

#### Intérêts Commissions et Frais

#### 3.1. Retrait espèces

3.1.1. Chèque guichet

Veille opération	Gratuit
Veille opération	250 DZD

#### 3.2. Retrait espèces déplacé

3.2.1. Particuliers

Veille opération	250 DZD
------------------	---------

3.2.2. Professionnels & Corporate

Veille opération	250 DZD
------------------	---------

#### 3.3. Mise à disposition émise

Veille opération	2 000 DZD
------------------	-----------

#### 3.4. Paiement chèque ou chèque télécompensation

3.4.1. Même agence ABC-A

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.4.2. Autre agence ABC-A

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.4.3. Autre Banque

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

#### 3.5. Paiement d'un prélèvement

3.5.1. Saisie d'une autorisation

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.2. Opposition sur autorisation

Veille opération	150 DZD
------------------	---------

3.5.3. Résiliation d'une autorisation

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.4. Opposition sur paiement d'un prélèvement

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.5. Règlement d'un prélèvement émis

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.6. Rejet d'un prélèvement émis

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.7. Gestion du dossier d'agrément de prélèvement

Veille opération	10 000 DZD FLAT
------------------	-----------------

3.5.8. Règlement d'un prélèvement interne

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.9. Rejet d'un prélèvement interne

Veille opération	100 DZD
------------------	---------

3.5.10. Résiliation du dossier d'agrément de prélèvement

Veille opération	10 000 DZD FLAT
------------------	-----------------

#### 3.6. Paiement effet

Veille opération	500 DZD sauf stipulé à la charge du tiré
------------------	--

#### 3.7. Emission de chèque de banque

Veille opération	1 200 DZD
------------------	-----------

#### 3.8. Virement émis

3.8.1. Virement faveur client de la même agence ABC-A (Simple ou permanent) \*

Veille opération	100 DZD (* gratuit pour particulier)
------------------	--------------------------------------

3.8.2. Virement émis faveur client d'une autre agence ABC-A (Simple ou permanent) \*

Veille opération	100 DZD (* gratuit pour particulier)
------------------	--------------------------------------

3.8.3. Virement émis via CPI faveur client autres banques (Simple ou permanent)	Veille opération	250 DZD
3.8.4. Virement émis via CPI faveur plusieurs bénéficiaires	Veille opération	20 DZD / bénéficiaire
3.8.5. Virement du compte devise faveur une autre banque	Jour opération	1 000 DZD
3.8.6. Transfert à l'étranger à partir d'un compte devises (Min C/V 3 500 DZD)	Jour opération	0.25% Min 2 500 DZD+ Frais Swift
3.8.7. Virement émis via ARTS		
3.8.7.1. virement jusqu'à 1 000 000 DZD	Veille opération	2 000 DZD
3.8.7.2. Virement de 1 000 001 à 5 000 000 DZD	Veille opération	5 000 DZD
3.8.7.3. Virement de 5 000 001 à 10 000 000 DZD	Veille opération	7 000 DZD
3.8.7.4. Virement supérieur à 10 000 000 DZD	Veille opération	10 000 DZD
<b>3.9. Rejet de chèque pour provision insuffisante</b>	Veille opération	1 500 DZD

## 4. Change Manuel

### Date valeur

### Intérêts Commissions et Frais

#### 4.1. Achat de devises

Jour opération

Gratuit

#### 4.2. Allocation touristique

Jour opération

1 500 DZD

#### 4.3. Allocation pour mission à l'étranger

Jour opération

1 500 DZD

#### 4.4. Allocation sur autorisation spéciale

Jour opération

1 500 DZD

## 5. Opérations de commerce extérieur IMPORTATIONS

### Date valeur

### Intérêts Commissions et Frais

#### 5.1. Domiciliation

5.1.1. Domiciliation

Veille ouverture

3 000 DZD

#### 5.2. Crédit Documentaire

5.2.1. Commission d'Ouverture

Veille ouverture

3 000 DZD + Frais Swift (3 000 DZD)

5.2.2. Commission d'Engagement Credoc à vue ou avec différé de paiement

5.2.2.1. Avec constitution de Provision

Veille ouverture

0.25% Trim. Mobile indivisible Min 2.500 DZD

5.2.2.2. Sans constitution de Provision

Veille ouverture

0.65% Trim. Mobile indivisible Min 2.500 DZD

5.2.2.3. Garanti à 100% par DAT ou BDC ABC-A nantis

Veille ouverture

0.60% Trim. Mobile indivisible Min 2.500 DZD

5.2.2.4. Garanti à 100% par BDC autres banques

Veille ouverture

0.65% Trim. Mobile indivisible Min 2.500 DZD

5.2.2.5. Garanti à 100% par DAT Devises

Veille ouverture

0.65% Trim. Mobile indivisible Min 2.500 DZD

5.2.3. Commission de modification

Veille ouverture

3 500 DZD

#### 5.3. Remises Documentaire

5.3.1.1. Commission d'acceptation

Veille opération

3 500 DZD

#### 5.4. Aval d'effet en faveur de l'étranger

5.4.1. Quote-part provisionnée

Veille opération

0.25% Trim. Mob Indivisible Min 2500 DZD

5.4.2. Quote-part Non provisionnée

Veille opération

0.65% Trim. Mob Indivisible Min 2500 DZD

#### 5.5. Encaissement effets

5.5.1. Au près d'une agence ABC-A

Veille opération

1 000 DZD

5.5.2. Au près d'une autre banque

Veille opération

2 000 DZD +frais d'envoi

#### 5.6. Avis de sort

Veille opération

1 500 DZD

#### 5.7. Prorogation effet étranger

Veille opération

1 000 DZD+ frais du correspondant

#### 5.8. Retour effet impayé

Veille opération

800 DZD

#### 5.9. Présentation supplémentaire pour acceptation ou règlement

Veille opération

2 000 DZD

#### 5.10. Avis de paiement

Veille opération

3 000 DZD

#### 5.11. Transfert libre sur compte DZD

Date de Règlement

Cours Vente de la banque à la date du règlement

#### 5.12. Lettre de garantie en l'absence de documents (CREDOC)

Veille 1<sup>er</sup> jour chaque Trim. civil

1‰ Min 5 000 DZD

**5.13. Commission de règlement**

Date de Règlement

Frais de Swift (3000 DZD)

Nota Bene : Sur Les opérations du Forex Imports, le cours facturé à la clientèle sera le cours moyen pondéré de la valeur concernée pour chaque devise Traité majoré de 01‰ pour les opérations qui sont traitées avec la Banque d'Algérie; les frais de courtage sur les opérations de change de la banque d'Algérie seront répercutés sur la clientèle.

**6. Opérations de commerce extérieur EXPORTATIONS****Date valeur****Intérêts Commissions et Frais****6.1. Domiciliation**

6.1.1. Ouverture du dossier de domiciliation

Veille opération

3 500 DZD

6.1.2. Annulation de domiciliation

Veille opération

1 500 DZD

**6.2. Crédit Documentaire Export**

6.2.1. Ouverture

Veille opération

Cond. Appl. au corresp (charge de Donneur Ordre sauf stipulation Contraire)

6.2.2. Préavis

Veille opération

5 000 DZD

6.2.3. Notification

6.2.3.1. Jusqu'à 10 000 000 DZD

Veille opération

0.10% Min 5 000 DZD

6.2.3.2. Sur la partie supérieure à 10 000 000 DZD

Veille opération

Plus 0.05%

6.2.4. Confirmation

Veille opération

Selon Accord particulier

6.2.5. Modification

Veille opération

10 000 DZD Flat

6.2.6. Levée de documents

Veille opération

0.15% Min 5 000 DZD

6.2.7. Commission d'acceptation ou de paiement

Veille opération

Selon accord particulier

6.2.8. Commission sur documents irréguliers

Veille opération

Selon accord particulier

6.2.9. Frais de remboursement

Veille opération

Selon accord particulier

6.2.10. Frais de port et de télécommunication

Veille opération

6 500 DZD

6.2.11. Commission de non utilisation ou d'annulation

Veille opération

3 000 DZD

**6.3. Remise Documentaire à l'export**

6.3.1. REMDOC ou effet contre paiement ou acceptation

Veille opération

1% Flat min 2 000 DZD + frais Swift

6.3.2. Avis de sort par Swift

Veille opération

2 000 DZD + frais Swift

**6.4. Rapatriement**

Date de règlement

Gratuit

**7. Crédits à la Clientèle****Date valeur****Intérêts Commissions et Frais****7.1. Crédits à court terme et opérations de portefeuille**

7.1.1. Découvert et facilité de caisse

7.1.1.1. Intérêts débiteurs

Date d'arrêt du compte

TRD+3% l'An

7.1.1.2. Commission de notification

Début de trimestre civil

0.90% Flat plafonné à 2 000 000 DZD

7.1.2. Avance sur BDC et DAT ABC-A

Précompte, ou Echéance  
ou date d'arrêt

Taux accordé+1%

7.1.3. Découvert garanti par BDC et DAT ABC-A

Date d'arrêt du compte

TRD+3% (Marge Négociable)

7.1.4. Découvert garanti par BDC autres banques

Date d'arrêt du compte

TRD+3% (Marge Négociable)

7.1.5. Autres avances en compte courants  
(MDAP, Avances sur factures)Précompte, ou Echéance  
ou date d'arrêt

TRD+3%

7.1.6. Refinancement DZD opérations de COMEX et droits  
de douanes

Date d'arrêt du compte

TRD+3%

7.1.7. Commission de gestion de découvert

Dernier jour du Trimestre

5‰ Flat sur le plus fort découvert du trimestre  
(Cette commission ne doit pas dépasser le montant des  
intérêts débit)

7.1.8. Commission de prorogation des Découverts mobilisables

Date de mise en place  
de la prorogation

1% Flat

7.1.9. Pénalités de dépassement

Date exécution

Taux appliqué+3% l'An sur montant en Dépassement.

7.1.10. Commission sur la partie inutilisée du crédit

Début de trimestre civil

0.25% de la partie inutilisée durant le Trim précédent

7.1.11. Commission sur le dépassement temporaire de la limite annuelle

Date exécution

0.25% sur le montant du dépassement

7.1.12. Créances non réglées à échéances/impayées

Date exécution

Taux appliqué+pénalité de 3% / l'an

7.1.13. Escompte d'effets		
7.1.13.1. Intérêts débiteurs	Lendemain remise	TRD+3%
7.1.13.2. Intérêts débiteurs sur effets avalisés	Lendemain remise	TRD+3% (Marge Négociable)
7.1.13.3. Commission de recouvrement		
7.1.13.3.1. Effets payables sur les caisses même agence ABC-A	Lendemain remise	100 DZD
7.1.13.3.2. Effets payables sur les caisses d'une autre agence ABC-A	Lendemain remise	150 DZD
7.1.13.3.3. Effets payables sur les autres banques	Lendemain remise	200 DZD
7.1.13.3.4. Prorogation effet en portefeuille	Jour prorogation	500 DZD
7.1.14. Escompte de chèques en valeur		
7.1.14.1. Intérêts débiteurs	Lendemain opération	TRD+3%
7.1.14.2. Commission d'encaissement		
7.1.14.2.1. Chèque sur les caisses ABC-A	Lendemain opération	Gratuit
7.1.14.2.2. Chèque payable sur les autres banques	Jour opération+5 ouvrés	200 DZD
<b>7.2. Demande de crédit ponctuelle</b>	Jour d'exécution	10 000 DZD
<b>7.3. Découvert restructuré</b>	Échéance	TRD+3%
<b>7.4. Commission de Gestion (tout type de Crédit Corporate)</b>	Début de trimestre civil	0.25% 4 tranches /par an
<b>7.5. Crédits à Moyen et Long Terme</b>		
7.5.1. Intérêts débiteur	Date d'arrêté du compte	TRD+2%
7.5.2. Commission		
7.5.2.1. Commission d'engagement	Début Trim. civil indivisible	0.75% l'an sur la partie inutilisée
7.5.2.2. Frais d'enregistrement de la convention de prêt	Jour d'enregistrement	500 DZD + frais d'enregistrement
7.5.3. Remboursement par anticipation	Date Exécution	1% Flat sur le capital à rembourser
7.5.4. Intérêts de retard	Date exécution	Taux appliqué +3% sur les échéances dues non remboursées
<b>7.6. Crédits aux Professionnels et aux Particuliers</b>		
7.6.1. Prêt véhicule (CAROUSTY)	Date d'arrêté du compte	TRD+2.5%
7.6.2. Prêt Personnel (MOUMKIN)	Date d'arrêté du compte	TRD+4.00% /TRD+ 4.50%
7.6.3. Frais de dossier (CAROUSTY)	Date Mise en place	15 000 DZD
7.6.4. Frais de dossier (MOUMKIN)	Date Mise en place	Gratuit
7.6.5. Remboursement par anticipation (CAROUSTY & MOUMKIN)	Date exécution	4% flat sur capital à rembourser
7.6.6. Commissions d'impayés	Date exécution	3% sur le montant de l'impayé
7.6.7. Prêt aux professionnels (Takmil)		
7.6.7.1. Durée du Prêt inférieur ou égale à 5 ans	Date d'arrêté du compte	TRD+2.00%
7.6.7.2. Durée du Prêt supérieur à 5 ans (jusqu'à 7ans)	Date d'arrêté du compte	TRD+2.50%
7.6.7.3. Découvert	Date exécution	TRD+3.00%
7.6.8. Frais de dossier Takmil	Date Mise en place	1.5% Min 15 000 DZD/Max 100 000 DZD
7.6.9. Remboursement par anticipation Takmil	Date exécution	2% flat sur capital à rembourser
7.6.10. Commissions d'impayés	Date exécution	3% sur le montant de l'impayé
7.6.11. Prêt Immobilier SOUKNA		
7.6.11.1. Prêt SOUKNA Aménagement		
7.6.11.1.1. SOUKNA Aménagement avec hypothèque	Date d'arrêté du compte	À partir de TRD+1.00%
7.6.11.1.2. SOUKNA Aménagement sans hypothèque	Date d'arrêté du compte	TRD+1.50% / TRD+2.00%
7.6.11.1.3. Frais de dossier aménagement	Date exécution	15 000 DZD
7.6.11.2. Prêt SOUKNA Acquisition	Date d'arrêté du compte	À partir de TRD+0.25%
7.6.11.3. Prêt SOUKNA Construction/Extension	Date d'arrêté du compte	À partir de TRD+0.50%
7.6.12. Frais de Dossier SOUKNA	Date exécution	1.5% Min 15 000 DZD/Max 50 000 DZD
7.6.13. Remboursement par anticipation SOUKNA	Date exécution	4% flat sur capital à rembourser
7.6.14. Commissions d'impayés	Date exécution	3% sur le montant de l'impayé
7.6.15. Commission d'extension	Date exécution	5 000 DZD

## 7.7. Cautions et Aval

### 7.7.1. Commission d'Engagement

7.7.1.1. Provision supérieure ou égale à 100%

Date d'exécution/  
Trim. civil Indivisible

0.50% Trim. Civil Indivisible Min 5000 DZD

7.7.1.2. Provision  $\geq$  50% et  $<$  100%

Date d'exécution/  
Trim. civil Indivisible

0.625% Trim. Civil Indivisible Min 5000 DZD

7.7.1.3. Provision  $\geq$  20% et  $<$  50%

Date d'exécution/  
Trim. civil Indivisible

0.75% Trim. Civil Indivisible Min 5000 DZD

7.7.1.4. Provision inférieure à 20%

Date d'exécution/  
Trim. civil Indivisible

0.85% Trim. Civil Indivisible Min 5000 DZD

### 7.7.2. Commission de Gestion

Date Mise en place

2 000 DZD Flat

### 7.7.3. Restitution de provision

Lendemain remise  
main levée

Gratuit

## 7.8. Financement des exportations

### 7.8.1. Avances à l'export

Fin trimestre civil

TRD+3%

### 7.8.2. Commissions

7.8.2.1. Engagement

Fin trim. Civil indivisible

0.50% sur le montant non utilisé

7.8.2.2. Gestion

Veille mise en place  
du prêt

0.50% Flat sur le montant total du crédit

## 8. Dépôts rémunérés de la Clientèle

### Date valeur

### Intérêts Commissions et Frais

### 8.1. Dépôts à Terme et Bons de Caisse : (Montant Minimum à souscrire 100 000,00 DZD)

8.1.1. De 03 à moins de 06 mois

Echéance

TRC-0,50%

8.1.2. De 06 à moins de 12 mois

Echéance

TRC-0,25%

8.1.3. De 12 à moins de 24 mois

Date Anniversaire +Echéance

TRC

8.1.4. De 24 à moins de 36 mois

Date Anniversaire +Echéance

TRC+0,25%

8.1.5. De 36 à moins de 48 mois

Date Anniversaire +Echéance

TRC+0,50%

8.1.6. De plus de 48 mois

Date Anniversaire +Echéance

TRC+1%

### 8.2. Comptes Epargne

Fin trimestre Civil

TRC+1,00%

### 8.3. Comptes Epargne Junior

Fin trimestre Civil

TRC+1,00%

### 8.4. Comptes Epargne non rémunéré

Fin trimestre Civil

0%

### 8.5. Comptes Epargne Daily

8.5.1. Jusqu'à 10 KDZD

Fin trimestre Civil

0%

8.5.2. De 10 KDZD jusqu'à 1 000 000 DZD

Fin trimestre Civil

TRC-0,50%

8.5.3. De 1 000 000 DZD Jusqu'à 5 000 000 DZD

Fin trimestre Civil

TRC+1,00%

8.5.4. De 5 000 000 DZD jusqu'à 20 000 000 DZD

Fin Trimestre Civil

TRC+2,00%

8.5.5. Supérieur à 20 000 000 DZD

Fin Trimestre Civil

TRC+3,00%

### 8.6. Comptes Devises

8.6.1. Compte devises à vue

Date d'arrêté du compte

Taux fixé par la Banque d'Algérie

8.6.2. Dépôts à terme personnes physiques

Date d'échéance

Taux fixé par la Banque d'Algérie

## 9. Monétique

### Date valeur

### Intérêts Commissions et Frais

### 9.1. Carte CIB GOLD retrait DZD

9.1.1. Délivrance de la carte CIB

Veille opération

Gratuit

9.1.2. Frais de gestion annuel

Veille opération

850 DZD

9.1.3. Renouvellement et ré-confection

Veille opération

Gratuit

### 9.2. Carte CIB CLASSIC retrait DZD

9.2.1. Délivrance de la carte CIB

Veille opération

Gratuit

9.2.2. Frais de gestion annuel

Veille opération

650 DZD

9.2.3. Renouvellement et ré-confection

Veille opération

Gratuit

### 9.3. Code E-Paiement

9.3.1. Création du code

Veille opération

300 DZD

### 9.4. Opérations monétiques- CIB

9.4.1. Opérations sur GAB d'ABC-A

9.4.1.1. Retrait espèces

Veille opération

Gratuit

9.4.1.2. Consultation

Veille opération

Gratuit

9.4.1.3. Virement

Veille opération

Gratuit

9.4.1.4. Demande de chéquier

Veille opération

Gratuit

9.4.1.5. Edition relevé

Veille opération

Gratuit

9.4.1.6. Mini relevé

Veille opération

Gratuit

9.4.2. Opérations sur GAB des confrères (Interbancaire / Algérie Poste)

9.4.2.1. Retrait espèces

Veille opération

35 DZD

9.4.3. Opérations divers

9.4.3.1. Mise en opposition

Veille opération

300 DZD

9.4.3.2. Blocage de carte

Veille opération

100 DZD

9.4.3.3. Déblocage/main levée sur opposition

Veille opération

100 DZD

9.4.3.4. Réédition code confidentiel

Veille opération

250 DZD

9.4.4. Opérations sur TPE

9.4.4.1. Paiement TPE porteur de carte CIB

Veille opération

Gratuit

9.4.5. Terminal de paiement électronique

9.4.5.1. Abonnement mise à disposition TPE

Jour d'opération

1 500 DZD (Dépend du nombre de TPE. Veuillez-vous rapprocher de nos agences)

9.4.5.2. Commissions sur paiement commerçant

Veille opération

<= 2 000 DZD : 6 DZD  
> 2 000 DZD et <= 5 000 DZD : 1 DA + 0,25% du montant de la transaction  
> 5 000 DZD et <= 30 000 DZD : 1 DZD + 0,20% du montant de la transaction  
> 30 000 DZD et <= 60 000 DZD : 1 DZD + 0,15% du montant de la transaction  
> 60 000 DZD et <= 200 000 DZD : 1 DZD + 0,10% du montant de la transaction  
> 200 000 DZD : 1 DZD + 200 DZD = 201 DZD fixe

9.4.5.3. Commission sur remboursement d'une transaction paiement TPE

Veille opération

2 DZD par opération

### 9.5. Paiement par carte CIB sur Internet

### 9.6. MasterCard Platinum Prépayée

9.6.1. Délivrance de la carte

Veille opération

Gratuit

9.6.2. Frais de gestion annuel (Formule libre)

Veille opération

5 000 DZD/ An

9.6.3. Frais de gestion annuel (Formule épargne)

Veille opération

Gratuit\*

9.6.4. Remplacement de la carte

Veille opération

5 000 DZD/An

9.6.5. Commission de rechargement au guichet

Veille opération

2 000 DZD/Rechargement

9.6.6. Commission de rechargement via ABC DIGITAL

Veille opération

Gratuit

9.6.7. Commission de réédition du code confidentiel

Veille opération

1 000 DZD

9.6.8. Commission de blocage temporaire via Digital

Veille opération

Gratuit

9.6.9. Commission de résiliation de la carte

Veille opération

Gratuit

9.6.10. Commission de paiement

Veille opération

Zone Euro : Gratuit / Hors Zone Euro : 2.0% / montant achats

9.6.11. Commission de retrait

Veille opération

Zone Euro : 2 € / Hors Zone Euro : 2€ + 2.0% / montant retrait

9.6.12. Opposition sur carte

Veille opération

500 DZD

9.6.13. Chargeback (Litige)

Veille opération

1 000 DZD

\*Sous réserve du maintien du niveau d'épargne exigé (150 000 DZD).

## 10. Location Coffres Forts

### Date valeur

### Intérêts Commissions et Frais

10.1. Petit Modèle

Jour d'opération

10 000 DZD

10.2. Moyen Modèle

Jour d'opération

20 000 DZD

10.3. Grand Modèle

Jour d'opération

30 000 DZD

10.4. Cautionnement

Jour d'opération

20 000 DZD

## 11. ABC Digital

### Date valeur

### Intérêts Commissions et Frais

11.1. Particuliers

Fin de mois civil

Gratuit

11.2. Professionnels

Fin de mois civil

800 DZD

11.3. Corporate

Fin de mois civil

1000 DZD

12. ABC-A BY SMS	Date valeur	Intérêts Commissions et Frais
12.1. Professionnels	Fin de mois civil	500 DZD/mois
12.2. Particuliers	Fin de mois civil	100 DZD/mois
13. Divers	Date valeur	Intérêts Commissions et Frais
<b>13.1. Opposition sur Chèque</b>		
13.1.1. Particuliers	Veille opération	500 DZD + frais de publicité
13.1.2. Professionnels et corporate	Veille opération	Opposition sur un seul chèque 1 000 DZD + frais de publicité/ opposition sur deux chèques et plus : 1 000 DZD pour le premier chèque + 100 DZD/chèque supplémentaire
<b>13.2. Opposition sur BDC</b>	Veille opération	5 000/BDC+ frais de publications
<b>13.3. ATD saisie arrêt reçu</b>	Veille opération	1 000 DZD + frais d'huissier et autres frais
<b>13.4. Saisie arrêt émise</b>	Veille opération	1 000 DZD + frais d'huissier et autres frais
<b>13.5. Succession</b>	Veille opération	2000 DZD flat
<b>13.6. Fourniture de document non archivé</b>	Veille opération	500 DZD
<b>13.7. Fourniture de document archivé</b>	Veille opération	1 500 DZD
<b>13.8. Délivrance de chéquier</b>	Veille opération	Gratuit
<b>13.9. fourniture échelle d'intérêts</b>	Veille opération	200 DZD
<b>13.10. Frais Swift</b>	Veille opération	3 000 DZD
<b>13.11. Télécopie</b>	Veille opération	500 DZD
<b>13.12. Téléphone (appel local)</b>	Veille opération	100 DZD
<b>13.13. Téléphone (appel international)</b>	Veille opération	1 000 DZD
<b>13.14. Demande renseignements commerciaux :</b>		
13.14.1. Demande Renseignements commerciaux émanant des banques	Veille opération	Gratuit
13.14.2. Demande renseignements émanant d'autres entités non bancaires	Veille opération	1 000 DZD
<b>13.15. Droit de garde des titres et valeurs en dépôts libres</b>	Date d'exécution	300 DZD
<b>13.16. Frais de conservation d'avis</b>	Date d'exécution	1 000 DZD /par Mois (conservation de document à la demande du client).
<b>13.17. Frais de recherches inférieures à 1 an</b>	Veille opération	200 DZD
<b>13.18. Frais de recherches supérieures à 1 an</b>	Veille opération	500 DZD
<b>13.19. Photocopie</b>	Veille opération	15 DZD/copie
<b>13.20. Duplicata</b>	Veille opération	50 DZD/Page
<b>13.21. Frais d'enregistrement</b>	Veille opération	500 DZD + frais d'enregistrement
<b>13.22. Frais de courrier</b>	Veille opération	200 DZD
<b>13.23. Frais SWIFT MT 940</b>	Veille opération	5 000 DZD
<b>13.24. Changement d'adresse non signalé avec retour courrier</b>	Veille opération	300 DZD
<b>13.25. Frais de destruction de la carte CIB après 3 mois</b>	Veille opération	650 DZD Classique / 850 DZD Gold
<b>13.26. Lettre de circulation bancaire</b>	Veille opération	10 000 DZD
<b>13.27. Billet à ordre</b>	Veille opération	60 DZD/ Billet
<b>13.28. Effet normalisé (Lettre de change)</b>	Veille opération	300 DZD/ Lettre

(\*) Ces conditions tarifaires excluent les offres promotionnelles ainsi que les offres packagées.



## Notes :

- Les taux de référence débiteur et créateur (TRD, TRC) sont révisables par la Banque en fonction des conditions du marché (ces taux sont communiqués à la demande du client).
- Les opérations de crédit documentaire sont soumises aux RUU Brochure 600.
- Le cours Facturé à la clientèle pour les Transactions sur les opérations d'achat de devises, c'est le cours moyen pondéré payé par la banque lors de la transaction sur le marché interbancaire de change de chaque devise, pour la date de valeur concernée majoré de 01‰ « article 07 du règlement Banque D'Algérie N° 20-04 du 15 Mars 2020 », ce cours est arrêté et affiché quotidiennement, les frais de la banque d'Algérie de 1‰ seront répercutés à la clientèle indépendamment.
- L'établissement et envoi de Relevé trimestriel est gratuit.
- Le taux de rémunération applicable aux PREG à partir du 31ème jour est de 0,50%.
- Le solde inférieur au seuil minimum de 10 KDZD sur les comptes épargnes Daily ne sera pas rémunéré, les intérêts sur ces comptes sont calculés quotidiennement et servis sur le compte du client trimestriellement.
- (\*) la commission de gestion est calculée sur la base du montant de l'engagement net (net de garanties financières).
- Les frais de commission d'engagement sont prélevés à l'ouverture, à l'augmentation ou à la prorogation d'un crédit documentaire et en période de différé de paiement.
- Conditions de remboursement anticipé d'un placement en DAT ou Bon de caisse :
  - Aucune rémunération n'est servie pour un placement en dépôt à terme ou en bon de caisse au bout d'une durée de trois mois de la date de souscription.
  - Pour des durées au-delà de trois mois, le taux d'intérêt qui est, en définitif servi doit être égal à celui en vigueur lors de l'ouverture du compte à terme, ou de l'émission du bon de caisse pour la durée réelle du placement diminué d'un point (01) de pourcentage.

## Fiscalité :

- Les Tarifs des Opérations sont exprimés en hors taxes.

Conformément à l'alinéa 13 de l'article 2 du code des impôts Directs et Taxes Assimilées, toutes les opérations réalisées par la Banque sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A).

- Par ailleurs, et en application de l'article 104 du code des Impôts Directs et Taxes assimilées et des dispositions y afférentes, les rémunérations des dépôts de la clientèle sont soumises à une retenue à la source calculée sur la base des taux en vigueur le jour de leur inscription (crédit au compte client).
- Les clients bénéficiant d'avantages fiscaux prévus par la loi doivent en aviser leur délégué clientèle au moment où ils engagent leurs opérations, et produire tous les documents permettant leur exemption des taxes que la banque perçoit pour le compte du Trésor Public.